

Vontobel

Frais et conditions

Applicables dès le 1^{er} novembre 2025

Sommaire

3	Bienvenue chez Vontobel
5	Vos options
6	Vontobel Access
8	Vontobel Advice
10	Vontobel Select
12	Vontobel Delegate
14	Transactions sur titres
15	Prestations complémentaires
17	Dispositions générales
18	Glossaire

Bienvenue chez Vontobel

Vontobel est une société de gestion active internationale d'origine suisse qui allie vision et tradition. Depuis plus de 100 ans, nous aidons nos clients à atteindre leurs objectifs financiers, génération après génération.

Nous vous assistons en fonction de vos souhaits et de vos objectifs personnels. Chez Vontobel, la gestion de patrimoine est bien plus qu'une simple prise de décision en matière d'investissement. Nous nous distinguons par une approche globale et un suivi permanent des marchés. Nous recherchons ainsi des opportunités de rendement avec un risque raisonnable et trouvons les solutions qui vous conviennent. Qu'il s'agisse de solutions de mandat

sur mesure, de conseil en placement ou de modules d'investissement prédéfinis, nos solutions de placement actives sont conçues pour répondre à vos besoins.

Vous trouverez dans les pages suivantes un aperçu de nos produits actuels. Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.



Que recherchez-vous?

Chez nous, ce ne sont pas les solutions de placement qui sont au centre de nos préoccupations, mais vous. Nos experts vous conseillent de manière approfondie sur toutes les questions relatives aux placements, aux solutions de financement et à la planification patrimoniale.



Vos options

Avec Vontobel, vous investissez de manière pleinement individuelle. Vos besoins et vos attentes déterminent notre approche.

Nos solutions:

Vontobel Access

Vontobel Advice

Notre expertise, votre décision.

Vous gérez votre portefeuille et décidez vous-même des placements que vous faites et quand vous les faites. Nous vous assistons par des recommandations d'investissement individualisées et par des conseils personnels approfondis.

Idéal pour les investisseurs qui s'intéressent à l'économie et aux marchés.

Vontobel Select

Vous choisissez, nous gérons activement.

Vous prenez vos décisions d'investissement individuellement à partir d'un choix présélectionné de modules de placement et constituez votre propre portefeuille avec nous. Nous prenons ensuite le relais et mettons en œuvre votre stratégie selon vos souhaits.

Idéal pour tous les investisseurs qui souhaitent intégrer leurs convictions dans le cadre d'une stratégie d'investissement sur mesure.

Avec Vontobel Volt®, vous pouvez également gérer votre fortune de manière numérique. Notre application vous permet d'accéder à tout moment à un portefeuille géré activement, alliant précision et performance.

Vontobel Delegate

Toutes nos compétences en placement pour vos objectifs.

Mandat de gestion de fortune classique: nous déterminons ensemble vos objectifs, vos souhaits et votre profil de risque. Vous disposez de différentes possibilités de personnalisation lors du choix d'un portefeuille. Nos experts se chargent de l'ensemble de l'exécution ultérieure.

Idéal pour tous les investisseurs, quelles que soient vos connaissances préalables.

Solutions de financement et planification patrimoniale

Vontobel Access

Vontobel Access constitue le fondement de la relation entre vous et nous. Par l'intermédiaire de votre Relationship Manager, vous accédez à l'ensemble de l'univers Vontobel: solutions de placement, solutions de financement et solutions de prévoyance variées et personnalisées.

Vontobel Access en détail:

- Relationship Manager personnel
- Accès aux outils numériques et à l'offre mobile ainsi qu'à l'identification numérique et à l'onboarding
- Accès aux produits de prévoyance (3^e pilier, prestations de libre passage)
- Déclaration de fortune (sur demande, également sous forme consolidée)
- Relevé fiscal propre au pays (si non disponible, relevé fiscal générique)
- Attestations EAR et FATCA
- Envoi numérique de tous les justificatifs bancaires, y compris accès aux archives numériques personnelles
- Tenue d'une garantie bancaire en relation avec les cartes de crédit

Dans le cadre du mandat que vous avez conclu, vous bénéficiez également des prestations suivantes:

- Accès à des solutions de placement et de financement et à des spécialistes de la planification patrimoniale
- Analyse complète de votre situation, de vos objectifs personnels et financiers, ainsi que de votre capacité de risque et votre propension au risque
- Proposition détaillée pour la réalisation de vos objectifs
- Discussion au moins une fois par an pour mettre à jour et évaluer votre situation actuelle

En complément de nos solutions de gestion de fortune et de conseil en placement, nous vous donnons accès aux solutions de portefeuille suivantes:

Cash Account

Comptes courants dans différentes devises afin de bénéficier de services bancaires classiques et de couvrir vos besoins de liquidités

Portefeuille satellite

Dépôt de titres en vue de la conservation de vos titres favoris ou de vos positions stratégiques d'importance particulière en dehors d'un mandat de gestion de fortune et/ou de conseil en placement

Crypto Account

Portefeuille dédié au négoce et à la conservation de crypto-monnaies

Conditions

Vontobel Access

FRAIS

Suisse, Liechtenstein	2400 CHF par an
International	3000 CHF par an

+ Pour les personnes morales et les clients nécessitant une surveillance accrue, un supplément d'au moins CHF 2400 par an est facturé, pouvant aller jusqu'à CHF 10000 en cas de charges réglementaires supplémentaires.

Portefeuilles supplémentaires

PATRIMOINE	VONTOBEL CASH ACCOUNT	VONTOBEL SATELLITE PORTFOLIO ¹	VONTOBEL CRYPTO ACCOUNT ²
Jusqu'à 5 mio. de CHF	0,350%	0,350%	0,650%
5 - 10 mio. de CHF	0,300%	0,300%	0,600%
10 - 25 mio. de CHF	0,275%	0,275%	0,575%
25 - 50 mio. de CHF	0,250%	0,250%	0,550%
Plus de 50 mio. de CHF	Sur demande	Sur demande	Sur demande

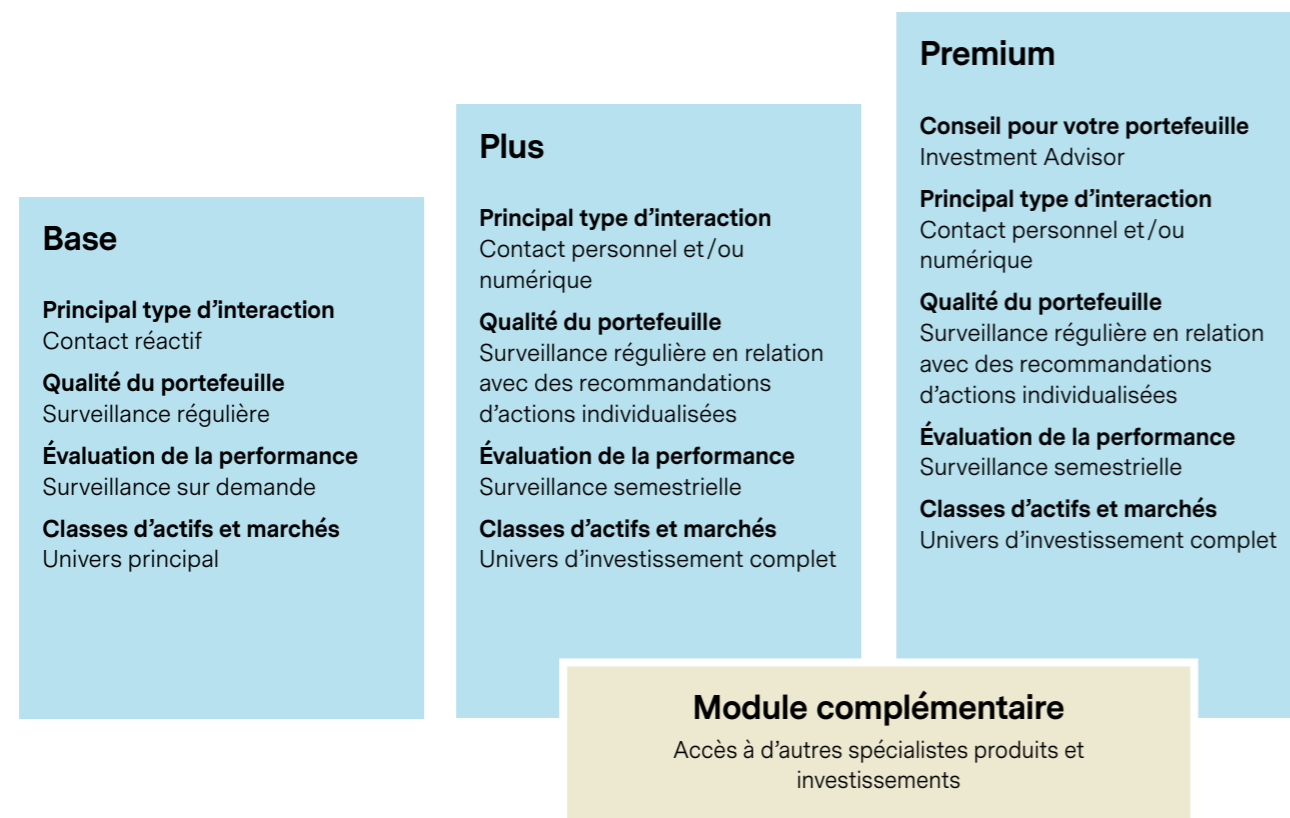
¹ Supplément de 50% pour les transactions sur titres pour les actions, les obligations et les fonds (page 14).

² Frais de transaction applicables aux opérations sur titres pour les actions, les obligations et les fonds (page 14).

Vontobel Advice

Vous gérez votre portefeuille avec le soutien de nos experts en investissement. Vous bénéficiez de cette façon de nos propositions de placement, d'un accès à nos recherches ainsi que de la gestion des risques et du suivi.

Vontobel Advice en détail:



Conditions

Base

PATRIMOINE ^{1,2,4}	MODÈLE DE COURTAGE ³
Jusqu'à 5 mio. de CHF	0,750%
5 – 10 mio. de CHF	0,650%
10 – 25 mio. de CHF	0,600%
25 – 50 mio. de CHF	0,550%
Plus de 50 mio. de CHF	Sur demande
Minimum	1875 CHF

Plus

PATRIMOINE ^{1,2,4}	MODÈLE À FRAIS FORFAITAIRES	MODÈLE DE COURTAGE ³
Jusqu'à 5 mio. de CHF	1,350%	0,900%
5 – 10 mio. de CHF	1,150%	0,800%
10 – 25 mio. de CHF	1,050%	0,750%
25 – 50 mio. de CHF	0,950%	0,700%
Plus de 50 mio. de CHF	Sur demande	Sur demande
Minimum	6750 CHF	4500 CHF

+ Le supplément pour le module complémentaire est de 0,1 % et concerne également le minimum.

Premium

PATRIMOINE ^{1,2,4}	MODÈLE À FRAIS FORFAITAIRES	MODÈLE DE COURTAGE ³
Jusqu'à 5 mio. de CHF	1,500%	1,050%
5 – 10 mio. de CHF	1,300%	0,950%
10 – 25 mio. de CHF	1,200%	0,900%
25 – 50 mio. de CHF	1,100%	0,850%
Plus de 50 mio. de CHF	Sur demande	Sur demande
Minimum	45 000 CHF	31 500 CHF

+ Le supplément pour le module complémentaire est de 0,1 % et concerne également le minimum.

¹ La commission s'applique à la totalité des actifs investis dans le mandat en question et correspond au prix effectif par an. La portion des frais associée à la gestion de dépôt, au conseil et aux transactions est indiquée séparément et au prorata sur l'avis de débit.

² Les frais affichés correspondent à la somme des droits de garde et des frais de mandat. Droits de garde: jusqu'à 5 mio. de CHF: 0,350%/5 – 10 mio. de CHF: 0,300%/10 – 25 mio. de CHF: 0,275%/25 – 50 mio. de CHF: 0,250%/ plus de 50 mio. de CHF: sur demande

³ Dans le modèle de courtage, les frais des transactions sur titres sont débités en sus.

⁴ Les commissions pour les dérivés négociés en bourse et les métaux précieux physiques sont en outre facturées dans les modèles de courtage et à frais forfaitaires.

Vontobel Select

Vontobel Select vous offre le choix entre la solution de placement numérique Vontobel Volt® et un produit hybride. Avec l'application Volt vous gérez vos investissements en toute autonomie, tout en bénéficiant de l'expertise de 300 spécialistes en arrière-plan. Avec Select, vous pouvez concevoir votre portefeuille selon vos préférences, tandis que nous mettons en œuvre l'allocation stratégique de vos actifs.

Vontobel Select en détail:

Volt¹

Avec Vontobel Volt®, découvrez la gestion de fortune numérique. Notre application vous permet d'accéder à tout moment à un portefeuille géré activement, alliant précision et performance. Vous bénéficiez également de l'expertise de nos spécialistes financiers expérimentés.

Select

Compétence en matière d'investissement

- Vous avez accès à l'expertise de **six boutiques d'investissement** couvrant différents marchés et classes d'actifs.
- Les évaluations fondées de nos experts sur **l'évolution des marchés** servent de base à votre portefeuille personnel.

Solutions d'investissement modulaires

- Chaque **module d'investissement** se concentre sur des classes d'actifs, des styles d'investissement ou des thèmes spécifiques.
- Quel que soit le module choisi, nous assurons une sélection stricte et une gestion d'un bon rapport coût-efficacité.

Une mise en œuvre transparente

- Composez votre **portefeuille personnel** avec votre Relationship Manager.
- Utilisez nos analyses afin d'optimiser votre portefeuille.
- Mise en œuvre et gestion professionnelles par nos experts

Conditions

Volt

PATRIMOINE ^{1,2}	MODÈLE À FRAIS FORFAITAIRES
Tous les actifs	0,470%
Minimum	–

Select

PATRIMOINE ^{1,3}	MODÈLE À FRAIS FORFAITAIRES
Jusqu'à 5 mio. de CHF	1,500%
5 – 10 mio. de CHF	1,350%
10 – 25 mio. de CHF	1,200%
25 – 50 mio. de CHF	1,000%
Plus de 50 mio. de CHF	Sur demande
Minimum	7 500 CHF

¹ Pour la variante de produit «Volt Invest – Digital», des frais d'accès digital supplémentaires de 0,02% sont facturés.

¹ Les frais s'appliquent à l'ensemble du patrimoine investi dans le mandat et correspondent au prix effectif par an. La portion des frais associée à la gestion de dépôt, à la gestion de fortune et aux transactions est indiquée de manière distincte et au prorata sur l'avis de débit.

² Dont 0,170% de droits de garde

³ Les frais affichés correspondent à la somme des droits de garde et des frais de mandat. Droits de garde: jusqu'à 5 mio. de CHF: 0,350%/5 – 10 mio. de CHF: 0,300%/10 – 25 mio. de CHF: 0,275%/25 – 50 mio. de CHF: 0,250%/ plus de 50 mio. de CHF: sur demande

Vontobel Delegate

Nos mandats de gestion de fortune vous permettent de composer votre portefeuille de manière individuelle, en fonction de vos souhaits. Vous avez le choix entre des solutions purement basées sur des fonds, qui regroupent des actions ou des obligations, et un portefeuille sur mesure, composé de titres individuels. En décidant d'investir dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune, vous bénéficiez de toute la compétence de Vontobel en matière d'investissement.

Vontobel Delegate en détail:

Global Prime	Swissness Prime	Principles Prime	Income Prime	Specials	Custom
+	+	+	+	Accès à des portefeuilles dédiés et activement gérés pour une seule classe d'actifs, que ce soit des actions ou des obligations	Composition de votre portefeuille avec une stratégie d'investissement individuelle et des directives d'investissement sur mesure
Investissements directs	Investissements directs	Investissements directs	Investissements directs		
Global	Swissness	Principles	Income		
Portefeuille axé sur les marchés financiers mondiaux	Investissement dans des actifs libellés en CHF ou couverts en CHF	Tous les investissements répondent aux critères de réduction des effets négatifs (art. 8) ¹	Accès à un portefeuille mondial diversifié et géré activement, axé sur le revenu et les distributions		

Conditions

Global, Swissness, Principles, Income

PATRIMOINE ^{1,2}	CONSERVATRICE	ÉQUILIBRÉE	CROISSANCE
Jusqu'à 5 mio. de CHF	1,200%	1,300%	1,400%
5 – 10 mio. de CHF	1,050%	1,150%	1,250%
10 – 25 mio. de CHF	0,900%	1,000%	1,100%
25 – 50 mio. de CHF	0,700%	0,800%	0,900%
Plus de 50 mio. de CHF	Sur demande	Sur demande	Sur demande
Minimum	1200 CHF	1300 CHF	1400 CHF

Global Prime, Swissness Prime, Principles Prime, Income Prime

PATRIMOINE ^{1,2}	CONSERVATRICE	ÉQUILIBRÉE	CROISSANCE
Jusqu'à 5 mio. de CHF	1,400%	1,500%	1,600%
5 – 10 mio. de CHF	1,250%	1,350%	1,450%
10 – 25 mio. de CHF	1,100%	1,200%	1,300%
25 – 50 mio. de CHF	0,900%	1,000%	1,100%
Plus de 50 mio. de CHF	Sur demande	Sur demande	Sur demande
Minimum	7000 CHF	7500 CHF	8000 CHF

Specials

PATRIMOINE ^{1,2}	OBLIGATIONS	ACTIONS
Jusqu'à 5 mio. de CHF	1,400%	1,600%
5 – 10 mio. de CHF	1,250%	1,450%
10 – 25 mio. de CHF	1,100%	1,300%
25 – 50 mio. de CHF	1,000%	1,200%
Plus de 50 mio. de CHF	Sur demande	Sur demande
Minimum	3500 CHF	4000 CHF

Custom

PATRIMOINE ^{1,2}	TOUTES LES STRATÉGIES
Jusqu'à 5 mio. de CHF	1,800%
5 – 10 mio. de CHF	1,750%
10 – 25 mio. de CHF	1,650%
25 – 50 mio. de CHF	1,450%
Plus de 50 mio. de CHF	Sur demande
Minimum	54 000 CHF

¹ Les frais s'appliquent à l'ensemble du patrimoine investi dans le mandat et correspondent au prix effectif par an. La portion des frais associée à la gestion de dépôt, à la gestion de fortune et aux transactions est indiquée de manière distincte et au prorata sur l'avis de débit.

² Les frais affichés correspondent à la somme des droits de garde et des frais de mandat. Droits de garde: jusqu'à 5 mio. de CHF: 0,350%/5 – 10 mio. de CHF: 0,300%/10 – 25 mio. de CHF: 0,275%/25 – 50 mio. de CHF: 0,250%/ plus de 50 mio. de CHF: sur demande

¹ L'art. 8 du règlement de l'UE sur la publication d'informations (SFDR) exige que les produits financiers publient des informations supplémentaires quand ils promeuvent notamment des caractéristiques environnementales et sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques.

Transactions sur titres

Actions, obligations et fonds

VALEUR DE MARCHÉ ^{1,2}	
Jusqu'à 100 000 CHF	1,250 %
100 000 – 350 000 CHF	0,850 %
350 000 – 500 000 CHF	0,750 %
Plus de 500 000 CHF	0,300 %
Minimum	125 CHF

- Pour les actions et les obligations, la commission comprend les frais de transaction propres et de tiers.
- Cela s'applique également aux transactions de cryptomonnaies
- Pour les fonds, les majorations d'émission et commissions de tiers sont facturées en sus.
- Commission minimale pour les hedge funds: 500 CHF

Dérivés négociés en bourse

	OPTIONS	FUTURES
Commissions ²	1,500% sur la prime de l'option	30 CHF par contrat
Minimum	200 CHF	200 CHF

- Pour les dérivés négociés en bourse, des commissions de transaction de tiers sont facturées en supplément.

Placements monétaires

VALEUR DE MARCHÉ ¹	FONDS MONÉTAIRES	PAPIERS MONÉTAIRES	PLACEMENTS AU JOUR LE JOUR ³	PLACEMENTS À TERME FIXE ³
Jusqu'à 500 000 CHF	0,300%	0,500%	0,500%	0,500%
500 000 – 1 mio. CHF	0,300%	0,375%	0,500%	0,375%
Plus de 1 mio. CHF	0,300%	0,250%	0,375%	0,250%
Minimum	125 CHF	200 CHF	200 CHF	200 CHF

- Montant minimum pour les placements au jour le jour et à terme fixe: 100 000 CHF
- Variation minimum pour les placements au jour le jour et à terme fixe: 100 000 CHF

¹ Cette commission s'applique à la totalité des actifs investis dans un mandat spécifique et correspond au prix effectif.

² Les taxes boursières et autres montants fiscaux dus sont prélevés séparément. Cela concerne notamment le droit de timbre suisse redevable lors de l'achat et de la vente de valeurs mobilières en Suisse. Le droit de timbre varie selon que la place boursière se situe en Suisse ou à l'étranger.

³ N'est pas débité pour les placements au jour le jour et à terme fixe de Vontobel, le montant minimal peut varier.

Prestations complémentaires

FINANCEMENTS LOMBARD

Les conditions dépendent du type de crédit et du contexte des taux d'intérêt.	Variable
Renouvellement de crédit; redevable lors de chaque renouvellement d'un crédit d'une échéance jusqu'à un mois	300 CHF
Vérification plus approfondie de la solvabilité en cas de nouvelle ligne de crédit ou d'augmentation de limite: portefeuilles concentrés ¹ , en cas de cautionnement de tiers, de garantie bancaire, d'assurance-vie, de crédits aux sociétés opérationnelles	5 000 – 20 000 CHF ²

HYPOTHÈQUES

Les conditions sont liées aux taux d'intérêt en vigueur.	Variable
--	----------

TRAFIC DES PAIEMENTS ET CARTES

Ordres de paiement saisis par le client digitalement	Gratuit
Ordres de paiement passés via le Relationship Manager, par ordre (dont 12 ordres de paiement passés gratuitement via le Relationship Manager par trimestre)	75 CHF
Paievements à l'étranger ou en monnaie étrangère avec l'option de frais «Tous frais à charge du donneur d'ordre» (OUR).	20 CHF
Forfait pour frais de tiers permettant de couvrir tous les frais facturés par les banques étrangères.	20 CHF
Cartes de débit	Gratuit
Cartes de crédit	Selon le tarif de l'émetteur de carte

COMPARTIMENT DE COFFRE-FORT

Prix annuel selon la taille	Frais sur demande
-----------------------------	-------------------

PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Envoi physique de documents bancaires	120 CHF par an
Envoi physique de documents bancaires, lorsque l'envoi standard n'est pas possible	250 CHF par an
Livraison de titres en dépôt (en Suisse et à l'étranger selon les instructions du client, par position)	200 CHF
Clôture de la relation bancaire ³ (le coût dépend de la fortune totale au moment de la clôture):	
jusqu'à 250 000 CHF	500 CHF
jusqu'à 1 mio. de CHF	750 CHF
jusqu'à 5 mio. de CHF	1 000 CHF
plus de 5 mio. de CHF	1 500 CHF

¹ On entend par portefeuille concentré un portefeuille contenant entre une et trois positions, ou dont une position >50%, deux positions >75% ou trois positions >90% de la valeur totale de marché du portefeuille.

² En fonction du degré de complexité

³ Inclut la clôture de la relation bancaire, la clôture de comptes/dépôts, la bonification du solde résiduel, l'archivage des documents client, l'envoi postal des documents client (le cas échéant), l'annulation des cartes, la suppression des ordres permanents, l'annulation des ordres de recouvrement direct (LSV), la clôture de l'offre mobile.

Dispositions générales

RELEVÉS SUPPLÉMENTAIRES

Demande de remboursement de l'impôt à la source	9% du montant récupérable ¹ , minimum de 250 CHF, maximum de 750 CHF par demande + frais de tiers
Remise d'attestations globales sans demande de remboursement	10 CHF par relevé de revenus
Attestation fiscale pour l'année écoulée, par position	Frais de tiers (65 – 100 CHF)
Relevés et rapports individuels et détaillés	250 CHF par heure

PLANIFICATION PATRIMONIALE

Premier entretien	Gratuit
Plan financier et de prévoyance	À partir de 2500 CHF
Conseil au tarif horaire	350 CHF
Traitement administratif au tarif horaire	250 CHF

SERVICES DÉDIÉS AUX KEY CLIENTS ET FAMILY OFFICES

Services de consolidation d'actifs	Frais sur demande
Administration de placements sur les marchés privés	Frais sur demande
Conseil en gouvernance patrimoniale	Frais sur demande
Service de suivi continu pour hedge funds	Frais sur demande

VALEURS PATRIMONIALES EN DEHORS DES SOLUTIONS DE PLACEMENT VONTOBEL

Commission de droits de garde avec une majoration de 0,20% par an pour les métaux précieux physiques, les comptes métal, les positions de third-party private equity et hedge funds ainsi que d'autres produits de placement non traditionnels
Les frais du mandat Vontobel Private Markets se composent de frais allant jusqu'à 0,80% par an et de frais uniques allant jusqu'à 2%. La base de calcul est toujours la promesse de paiement.

- Pour Vontobel Access, le domicile du partenaire contractuel est déterminant. En cas de relations jointes impliquant des partenaires contractuels ayant des domiciles différents, le domicile hors de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein fait foi.
- Sauf indication contraire, les tarifs sont indiqués sur une base annuelle et sont facturés chaque trimestre au prorata temporis; le calcul est effectué sur la base des actifs à la date du relevé.
- Les prix s'entendent hors impôts sur la consommation (par exemple taxe sur la valeur ajoutée).
- Les taxes boursières et autres montants fiscaux dus sont prélevés séparément.
- Les éventuels frais et taxes de tiers sont débités en sus.
- Indépendamment de la solution de placement retenue et du modèle tarifaire, l'exécution d'opérations sur devises, cryptomonnaies, métaux précieux et dérivés OTC peut donner lieu à des frais additionnels, tels que l'écart achat/vente (bid-ask spread). Sauf accord contraire, ces opérations sont exécutées par Vontobel en tant que contrepartie et non en tant qu'opération de courtage. Pour les opérations forward et swap sur devises et métaux précieux, la banque peut prélever une marge en fonction du volume, qui va de 0% à 1,5%. Votre Relationship Manager se fera un plaisir de vous informer du niveau de l'écart achat/vente.
- Pour les produits structurés qui sont négociés sur le marché secondaire, les commissions de transaction en vigueur pour les actions, les obligations et les fonds s'appliquent aux modèles de courtage. Pour les produits structurés qui sont souscrits sur le marché primaire, des indemnités de distribution peuvent être versées sous forme de rabais sur le prix d'émission en tant que rémunération d'une partie du prix d'émission ou sous forme d'autres frais de structuration. Ces indemnités de distribution varient entre 0% et 2% du prix d'émission du produit.
- Vontobel se réserve le droit d'appliquer une majoration ou une commission supplémentaire pour les services et produits impliquant une charge de travail accrue.
- En cas de clôture, les frais périodiques pour le trimestre en cours sont calculés au prorata temporis jusqu'à la fin du mois en cours, et leur paiement est exigible immédiatement.
- La Banque se réserve le droit de facturer aux clients les taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques centrales sur les dépôts.
- Pour des raisons de simplification, seules les principales prestations sont indiquées. Votre Relationship Manager personnel se fera un plaisir de vous renseigner sur les services et tarifs non mentionnés.

¹ Exécution des demandes uniquement pour un revenu minimal de 100 CHF après déduction des frais. En cas de valeur inférieure, report sur l'année suivante selon le délai de remboursement de chaque pays.

Glossaire

Attestations globales sans demande de remboursement	Relevé des montants d'impôt à la source remboursables, mais sans demande de remboursement correspondante.
Commissions de transaction de tiers	Les commissions de transaction de tiers sont des commissions prélevées par une banque qui n'est pas la vôtre. Ces commissions peuvent s'appliquer lorsque, par exemple, vous retirez de l'argent à un distributeur automatique qui n'appartient pas à votre banque ou lorsque vous effectuez un virement vers un autre pays. Le montant de ces commissions peut varier en fonction de la banque et du type de transaction.
Droit de timbre	Le droit de timbre est un impôt prélevé dans certains pays sur certains types de transactions juridiques. Il est généralement calculé en pourcentage de la valeur de la transaction et il est dû au moment de la conclusion de la transaction. Contrairement aux taxes courantes telles que l'impôt sur le revenu ou la TVA, le droit de timbre prend généralement la forme d'une taxe unique due lors de la conclusion de la transaction.
Écart cours demandé et cours offert, et marge	Le cours demandé et le cours offert se rapportent au prix auquel un titre peut être acheté ou vendu. Le cours offert (prix bid) correspond au prix le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer pour un titre. Le cours demandé (prix ask) correspond au prix le plus bas auquel un vendeur est prêt à vendre un titre. L'écart entre le cours offert et le cours demandé est appelé spread. Cet écart est la différence entre le prix le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer et le prix le plus bas que le vendeur est prêt à accepter. Le spread peut servir d'indicateur en ce qui concerne la liquidité du marché: plus le spread est faible, plus le marché est liquide. Dans ce contexte, la marge se rapporte au bénéfice qu'un courtier ou un négociant réalise sur le spread entre le cours offert et le cours demandé.
Fortune totale	Inclut la totalité des avoirs (tels que les positions sur titres, les positions physiques en dépôt, les placements monétaires et les avoirs en compte). Les positions sont additionnées par leur montant absolu et ne se compensent pas entre elles (ceci concerne en particulier les positions courtes et opérations à terme). Les frais calculés sur la base de la fortune totale sont facturés au prorata des solutions de placement individuelles.
Gestion de dépôt	La gestion de dépôt désigne la gestion de titres par une banque ou un autre prestataire de services financiers. Cela comprend la conservation sécurisée des titres, le traitement d'achats et de ventes, la comptabilisation de dividendes ou d'intérêts et l'exécution d'opérations sur titres telles que des fractionnements d'actions ou des augmentations de capital.
Marché secondaire	Le marché secondaire est le marché sur lequel sont négociés des titres déjà émis, tels que des actions, des obligations, des options et des contrats à terme. Le marché primaire, en revanche, propose de nouveaux titres vendus pour la première fois à des investisseurs par les entreprises émettrices. Sur le marché secondaire, les investisseurs peuvent négocier des titres entre eux sans que l'entreprise émettrice ne soit directement impliquée. Cela permet aux investisseurs de liquider leurs investissements en vendant leurs titres à d'autres investisseurs. La plupart des bourses, comme la bourse de New York ou la bourse de Francfort, constituent des exemples de marchés secondaires. Le prix des titres proposés sur le marché secondaire est déterminé par l'offre et la demande.

Opération de courtage	L'achat ou la vente de titres constitue un exemple d'opération de courtage. Le client donne à la banque ou au courtier l'ordre d'acheter ou de vendre un certain nombre d'actions à un prix donné. La banque ou le courtier exécute cet ordre et perçoit pour cela une commission. Les opérations de courtage peuvent également inclure d'autres types de transactions financières, telles que, par exemple, l'achat ou la vente de devises, de produits dérivés ou d'autres instruments financiers.
Patrimoine	Total des avoirs inclus dans une solution de placement (par exemple titres, actifs physiques en dépôt, placements monétaires et avoirs en compte). Les positions sont additionnées par leur montant absolu et ne se compensent pas entre elles (ceci concerne en particulier les positions courtes et opérations à terme).
Produits de placement non traditionnels	Placements de capitaux n'entrant pas dans les classes d'actifs traditionnelles telles que les actions, obligations ou produits du marché monétaire. Ils englobent une multitude d'instruments et de stratégies (par exemple les hedge funds ou le third-party private equity).
Sociétés opérationnelles	Sociétés menant une activité de commerce, de production ou de prestation de services ou exerçant toute autre activité sous une forme commerciale.
Stratégie de placement	Directives et marche à suivre définies par l'investisseur en ce qui concerne la gestion de son portefeuille. Elles peuvent porter sur des instruments de placement, des monnaies, des secteurs ou des périodes spécifiques.
Surveillance accrue pour raisons réglementaires	Clarifications uniques/périodiques et/ou mesures de surveillance continue pour les relations d'affaires nécessitant un suivi étroit de la part de la banque, notamment pour des raisons d'ordre juridique/réglementaire. Sont par exemple concernées les relations d'affaires en lien avec des mesures visant à lutter contre le blanchiment d'argent, les relations d'affaires avec des personnes politiquement exposées (selon la définition de la loi sur le blanchiment d'argent), les relations d'affaires en lien avec des enquêtes administratives, les relations d'affaires en lien avec des sanctions internationales ou les relations d'affaires en lien avec des juridictions sensibles.
Taxe boursière	Taxe perçue par les places boursières en rémunération de leurs prestations de traitement des transactions sur titres. En Suisse, par exemple, la SIX Swiss Exchange prélève une telle taxe sur toutes les transactions boursières et hors bourse.
Transactions sur titres	Les transactions sur titres se rapportent à l'achat, à la vente ou au transfert de titres tels que des actions, des obligations, des parts de fonds ou des produits dérivés. Ces transactions sont généralement effectuées via une bourse ou un autre marché financier. Elles peuvent également avoir lieu hors bourse, c'est-à-dire directement entre deux parties, sans qu'aucune bourse n'intervienne.
Valeur de marché	La valeur de marché, qui est également appelée valeur d'échange ou valeur boursière, est le prix auquel un actif (tel qu'une action, une obligation ou un autre titre) est négocié sur un marché ouvert. Elle est déterminée par l'offre et la demande et peut évoluer au fil du temps.

Mentions légales

La présente publication constitue un support publicitaire au sens de l'article 68 de la LSFIn suisse, et sert uniquement à des fins d'information. Nous vous fournissons volontiers, gratuitement et sur simple demande, des documents supplémentaires sur les produits financiers susmentionnés, tels que le prospectus ou la fiche d'information de base. Les prestations décrites dans la présente sont fournies sur la base du contrat souscrit par le bénéficiaire de ces prestations. La teneur, la portée et les prix des prestations et produits peuvent différer d'un pays à l'autre et peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. Les prestations et produits ne sont pas tous proposés à l'échelle mondiale ou par toutes les sociétés de Vontobel et peuvent, dans certains pays, être soumis à des restrictions juridiques.

Banque Vontobel SA
Gotthardstrasse 43
8022 Zurich
Suisse

vontobel.com